

Berne, le 9 juin 1953.

Par deux la presse
distribuéeAu Conseil Fédéral

Mardi 9 juin 1953.

Commission d'Etats neutres chargée
de la garde des prisonniers de guerre
en Corée qui ne désirent pas être
rapatriés.

Département politique. Proposition du 8 juin 1953 (annexe).

Après délibération il est

d é c i d é :

1. Le projet de note est approuvé sous réserve de quelques modifications rédactionnelles.
2. Le département politique est chargé de faire remettre cette note aux gouvernements des pays énumérés dans la proposition.

Extrait du procès-verbal au département politique en 10 exemplaires pour exécution, au département militaire pour information.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

F. Weber

